



### **Départ à la retraite : au revoir et merci à Eric Staudenmann**

Il est entré au service de l'Association Forestière Vaudoise et du Bas-Valais le 1<sup>er</sup> juin 1980, et après avoir commercialisé en 36 ans plus de 1'800'000 m<sup>3</sup> de bois, il prendra une retraite bien méritée le 31 mai prochain. Avec Eric Staudenmann, c'est un indéfectible défenseur du bois suisse qui nous quittera, en plus d'avoir été un agent engagé et apprécié de ses partenaires commerciaux, tant à l'achat qu'à la vente.

Le moment est arrivé pour lui de quitter ce monde forestier qu'il aime et dont il a fait partie durant toute sa vie professionnelle. Au moment de lui dire au-revoir, nous le remercions sincèrement au nom des propriétaires forestiers vaudois, et lui souhaitons une longue et heureuse retraite.



### **... Et bienvenue à Alexandre Magnin**

En prévision de ce départ, notre équipe commerciale a été complétée par l'arrivée le 25 janvier dernier, d'Alexandre Magnin, de La Roche FR. Bien qu'encore jeune, il jouit déjà d'une bonne expérience dans le secteur forêt-bois : un premier apprentissage de menuisier, suivi par celui de forestier-bûcheron et quelques années plus tard par la formation de garde forestier ES à Lyss. Avant de rejoindre La Forestière, il a exercé durant deux années le métier de garde forestier indépendant, en étant notamment actif dans la formation professionnelle. Il gardera d'ailleurs un pied dans cette activité, parallèlement à celle d'agent commercial. Bienvenue Alexandre !

A l'occasion de ces changements, nous avons en partie remodelé les secteurs commerciaux, dont vous trouverez la carte sur notre [site Internet](#).



## Les volumes sciés en Suisse en 2015 se sont maintenus à leur niveau de 2014.

C'est ce qu'on peut lire dans un article de Mme Regina Weber d'Industrie du bois Suisse, publié dans le *Wald und Holz* d'avril 2016. Ce maintien s'explique d'une part par une bonne disponibilité de bois ronds à l'échelle du pays, malgré des baisses de prix allant de 10 à 15% ayant induit une baisse comparable des volumes coupés. La raison en est que cette baisse des coupes a été compensée par une forte réduction des volumes de bois ronds exportés.

D'autre part, le maintien des volumes sciés tient également à la combativité dont ont fait preuve les scieurs suisses, confrontés simultanément au Franc fort et à un ralentissement de la demande issue du secteur de la construction. Ainsi aiguillonné, le premier échelon de transformation de la chaîne du bois a montré qu'il avait encore les ressources suffisantes pour résister à la pression accrue provenant de l'étranger. Reste à espérer que cette résistance se confirmera sur la durée, car l'amélioration des conditions économiques de la filière paraît pour le moment lointaine.

## Marché des bois actuel

Marché peu animé en ce printemps 2016. L'offre en bois frais est en ligne avec une demande calme, même si, du côté des grandes scieries romandes, on affirme avoir besoin de bois : les prix offerts ne sont apparemment pas jugés suffisamment incitatifs par les propriétaires. Les bois de qualité supérieure continuent de trouver preneur auprès de scieries occupant des niches spécifiques. La plupart des scieurs de charpente ne sont plus aux achats pour le moment, ou alors pour de petits lots.

En France, un tassement sensible a eu lieu au premier trimestre, mais les dernières nouvelles sont un peu plus optimistes et nos clients parlent d'une légère reprise de la demande depuis début mai. A relever que la construction de logements en 2015 en France a augmenté de 7.7% pour frôler les 400'000 unités, ce qui explique en partie la résistance plutôt bonne du marché des sciages que nous avons constatée l'an passé. L'Euro a récemment passé la barre des 1:10 en interbancaire, et semble s'y maintenir, ce qui est réjouissant.

En Allemagne, des intentions de hausses de prix sur les sciages et bois collés ont été annoncées, mais elles n'ont été jusqu'ici que partiellement concrétisées. Alors que la plupart des stocks de bois de chablis et bostrychés ont été résorbés, le marché ne manque toutefois pas de bois et attend de voir quelle sera la pression exercée par les prochaines attaques de ces voraces invertébrés, qui pourraient être importantes.

En Chine, le secteur de la construction est sur une forte tendance haussière, avec un total de nouveaux appartements construits au premier trimestre 2016 de 30% plus élevé qu'à pareille époque en 2015. La demande en sciages à l'importation a vu la même augmentation, alors que chez les bois ronds la hausse est plus modeste à 2%.

## Loi forestière : condensé des modifications

Fin mars, le Parlement fédéral entérinait une version remaniée de la modification de la loi forestière proposée par le Conseil Fédéral. De l'avis de personnes ayant suivi le dossier de près, le texte final représente une avancée des intérêts du monde forestier, et il aurait été objectivement difficile d'obtenir davantage. Voici en bref les points principaux :

- Soutien à la desserte : La Confédération soutiendra à nouveau l'adaptation de la desserte existante. Cette formulation laisse passablement de place à l'interprétation, et il faudra donc veiller à sa transcription dans le règlement d'application.
- Les défrichements pour implantation d'éoliennes et lignes HT sont facilités.

- La Confédération est chargée de favoriser l'emploi de bois produit *selon les principes du développement durable* dans ses propres constructions, et d'en faire la promotion. Le terme explicite de *bois suisse* a toutefois dû être retiré car jugé trop protectionniste.
- Le cadre régissant la lutte contre les nuisibles exotiques en forêt a été précisé et le principe de l'indemnisation des propriétaires arrêté.
- Les personnes réalisant des travaux pour tiers en forêt sans être au bénéfice d'une formation professionnelle spécifique, seront tenues de suivre un cours de sensibilisation aux dangers des travaux forestiers.

Plusieurs politiciens, dont Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro en sa qualité de présidente de la Conférence des [directeurs cantonaux de la faune, forêt et paysage \(CFP\)](#), se sont personnellement impliqués en faveur du texte voté, et nous les en remercions vivement.

### **CCT pour le personnel forestier dans le canton de Vaud**

Des délégués des deux associations représentant le personnel forestier vaudois et de l'AREF, association romande des entrepreneurs de travaux forestiers, ont entrepris des démarches afin de mettre en place dans notre canton une CCT pour le personnel forestier. Son but est de continuer à fournir aux employés du secteur des conditions de rémunération conformes à l'environnement économique actuel. Elle devrait aussi permettre une égalité de traitement du personnel en comparaison avec celles offertes par des entreprises basées hors de notre canton.

Les initiateurs ont récemment approché La Forestière afin qu'elle soit partie prenante des négociations devant aboutir à la CCT, en tant que représentante des employeurs publics de personnel forestier, et son Conseil d'administration s'y est déclaré favorable.

Dans le cadre de ce projet, il est fort probable que nous nous adressions à nos membres employeurs publics de personnel forestier afin de rassembler des informations utiles, et nous les remercions d'avance de leur collaboration.

LA FORESTIERE